

Plan de services en français

2021–2022

Affaires intergouvernementales

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2021
Plan de services en français
Ministère des Affaires intergouvernementales
Avril 2021
ISBN : 978-1-77448-133-2

Table des matières

Page

Message de la sous-ministre	2
1. Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone.....	3
2. Coordonnateur des services en français.....	3
3. Services offerts en français.....	3
4. Communication en français avec le public.....	4
5. Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2020–2021.....	4
6. Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2021–2022.....	4

Plan de services en français 2021-2022

Affaires intergouvernementales

Message de la sous-ministre

Le ministère des Affaires intergouvernementales de la Nouvelle-Écosse a poursuivi sa collaboration avec ses partenaires pendant la pandémie, principalement de manière virtuelle, pour conserver des liens forts avec la langue française. Je suis heureuse de présenter le plan de services en français 2021–2022 du ministère des Affaires intergouvernementales. Le présent plan appuie les exigences stipulées dans la *Loi sur les services en français*.

Le Ministère offre des services principalement aux intervenants au sein du gouvernement ainsi qu'à des intervenants nationaux et internationaux. Les travaux se font principalement en anglais, au besoin, le Ministère offre des services en français.

Le Ministère vise à renforcer la culture francophone de la fonction publique en appuyant le personnel qui suit des cours de français afin d'améliorer sa capacité d'offrir des services à ses clients et de donner des possibilités intéressantes de croissance personnelle à ses employés.

En tant que ministère responsable des relations nationales et internationales, celui-ci favorise et recherche activement des relations et des partenariats francophones pour renforcer la croissance économique et les mesures favorisant les relations avec les entités francophones à travers le Canada et à l'étranger.

Le plan de 2021–2022 reflète l'engagement continu du Ministère envers les objectifs et l'esprit de la *Loi*.

Kelliann Dean
Sous-ministre
Affaires intergouvernementales

1. Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les Néo-Écossais devraient obtenir des services gouvernementaux de qualité en français, et le présent plan traduit notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour ce faire, nous collaborons avec d'autres institutions publiques désignées, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous apprécions grandement ce partenariat qui nous permet de continuer à comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de la province.

Nous encourageons les Néo-Écossais à demander au gouvernement des services en français. Nous encourageons également les Acadiens et les francophones à s'exprimer en participant aux agences, conseils et commissions qui sont régulièrement annoncés par le Bureau du Conseil exécutif. À mesure que nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous voulons savoir ce que vous pensez de nos progrès et vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos questions en communiquant avec le coordonnateur des services en français du Ministère. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

2. Coordonnateur des services en français

Le coordonnateur des services en français du Ministère est Laurent Law (laurent.law@novascotia.ca), tél. : 902-424-5274.

3. Services offerts en français

- Traduction en interne, de l'anglais en français, de la correspondance et des documents
- Formation et accompagnement du personnel pour les cours de français
- Services d'interprétation pour les appels téléphoniques, selon les besoins
- Contenu en français sur un site Web nouvellement créé
- Identification du personnel pouvant offrir des services en français

4. Communication en français avec le public

- Au cours de l'année, le Ministère a reçu de nombreux courriels et lettres en français en provenance de la Nouvelle-Écosse et d'ailleurs. Le Ministère répond à la correspondance reçue en français dans la même langue. Il s'efforcera également de proposer des services en français sur son site Web nouvellement créé.

5. Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2020–2021

Objectif : Leadership et orientation politique

- Pendant la pandémie de COVID-19, le Ministère a collaboré avec le ministère de la Santé et du Bien-être afin de faciliter les interventions d'urgence à Halifax destinées à des habitants de Saint-Pierre et Miquelon.
- A mis en œuvre des mesures visant à créer un environnement favorable à l'application du plan de services en français.
- A soutenu les services en français au sein du Ministère et du gouvernement en demandant à un membre de son personnel de participer activement au travail du comité interministériel de coordination des services en français.
- A favorisé les relations avec des entités francophones à l'échelle nationale et internationale (gouvernement, régions ou organisations).
- A soutenu les ministères en matière de relations intergouvernementales, de planification stratégique des services en français, d'examens législatifs ainsi que d'élaboration de politiques et de lignes directrices.
- Collaboration avec le consulat général de France à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et avec d'autres entités nationales et internationales sur des questions d'intérêt stratégique, y compris la un partenariat de jumelage avec une région stratégique en France.
- Participation régulière à des téléconférences entre les premiers ministres, dans les deux langues officielles (français et anglais).

Objectif : Accessibilité aux services en français

- Communication avec le public en français sur Internet et par communiqués de presse. Le Ministère possède la capacité de travailler en français avec le public et d'autres gouvernements, de promouvoir la formation linguistique en français et d'appuyer le personnel qui choisit d'y participer.
- A travaillé à la version française du site Internet du Ministère.

6. Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français 2021–2022

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

- Offrir du soutien au personnel pour la formation en français.
- Faire connaître au personnel les responsabilités et les obligations ministérielles en matière de services en français.

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public

- Répondre en français à toutes les demandes faites dans cette langue.
- Ajouter du contenu en français sur son site Web.
- Faire connaître les services offerts en français

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone

- Collaborer avec les autres provinces et territoires sur des questions d'intérêt pour la communauté acadienne et francophone.
- Promouvoir les relations culturelles, économiques et commerciales avec des régions francophones et les relier à la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.